

P844.99

As 73ac

Olivar Asselin

**'L'Action Catholique'
les évêques et
la guerre**

Petit plaidoyer pour la liberté
de pensée du bas clergé et des
laïques catholiques en matière
politique

Chez l'auteur, à Montréal, B^d S.-Joseph, 134-Est,
et chez les principaux libraires

10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine,
\$7.50 le cent.

844.99

As 73ac

Edouard Asselin

Olivar Asselin ✓

5844.99

As 73 ac

'L'Action Catholique'
les évêques et
la guerre

Petit plaidoyer pour la liberté
de pensée du bas clergé et des
laïques catholiques en matière
politique

Chez l'auteur, à Montréal, B^d S.-Joseph, 134-Est,
et chez les principaux libraires

10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine,
\$7.50 le cent.

Chavastin

L'Action Catholique

19 200000 201

19 200000 201

19 200000 201

19 200000 201

BX
2348
2803
A795

VS

B. Q. R.
No. 2338

Pieusement dédié à mon père, homme simple et juste, qui avec beaucoup d'autres bons citoyens, de 1870 à 1880, eut à souffrir l'hostilité et parfois les persécutions du clergé de Charlevoix, parce qu'il ne voulait pas reconnaître pour envoyé de Dieu sir Hector Langevin, ministre concussionnaire, protégé de l'épiscopat, mort depuis déshonoré.

O. A.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Au lecteur

Cette brochure, pour des raisons évidentes, aura la circulation et l'influence que voudront bien lui assurer par leur intelligente générosité les amis de la liberté de parole. Que ceux qui m'auront fait l'honneur de me lire se donnent le mot pour la répandre, et j'ose prédire qu'à elle seule elle fera plus que cinq cent mille millions d'articles de la "Presse" pour déchirer le manteau de plomb qui depuis quelque temps, prenant la couleur du ciel, —d'un ciel de plomb—et soutenu par les mains d'"opérateurs" puissants et invisibles,—ou trop visibles,—s'abat rapidement sur notre province.

Qu'on ne s'embarrasse pas plus de scrupules religieux que je ne l'ai fait moi-même. Si quelque chose égale en liberté mes jugements sur Mgr Paul-Emile Roy, Mgr Bruchési et l'abbé d'Amours, c'est ce que Louis Veillot a dit à mainte reprise des évêques de France. Lui, il traita toute sa vie d'égal à égal avec l'épiscopat dans les questions politico-reli-

gieuses. Moi qui n'ai pas sa foi de charbonnier, je n'ai pas cette prétention; je veux seulement traiter comme un citoyen ordinaire — seulement un peu plus rudement, parce qu'il est plus dangereux,— l'homme d'Eglise qui se prête de propos délibéré, en matière purement temporelle, à une malsaine et basse politiquerie. J'ai parlé de la guerre en premier lieu parce que, sur ce point, l'abus crevait les yeux. D'ici à quelque temps, si Dieu me prête vie,—et pour une oeuvre aussi nécessaire il me la prêtera,—je revendiquerai sur d'autres points les droits des laïques dans les questions libres. Je continuerai de parler haut et ferme. Mais si haut que je parle, mes amis catholiques n'ont pas besoin de s'inquiéter: comme celui... d'un autre monstre que je pourrais nommer, mon bullaire restera impeccable.

OLIVAR ASSELIN.

Sur une allocution de S. G. M^{gr} Bruchési

Malgré notre admiration profonde pour le directeur du *Devoir*, malgré l'opinion que nous avons toujours entretenue, que c'était la supériorité même de ses connaissances et de son talent, encore plus que les défauts de son caractère, qui l'empêchaient d'arriver aux plus hauts honneurs dans un pays de culture intellectuelle presque partout inférieure et nulle part mieux que médiocre — oui, malgré tout cela, nous craignons fort qu'il ne soit tombé un fois de plus dans son erreur coutumière en faisant de l'érudition quand il lui aurait suffi de se retrancher dans le gros bon sens.

Pour la grande masse, M. Bourassa ne prouva rien avec sa savante distinction entre *may* et *shall*, dont il n'avait pas besoin et où il faillit rester. Combien qu'il puisse avoir raison sur le fond des choses, il n'en prouvera pas davantage par son analyse du dernier Livre Blanc anglais. Quand sir Edward Grey dit à l'ambassadeur français que l'Angleterre ne peut pas s'engager, cela n'est pas très satisfaisant pour la France, mais l'Allemagne serait elle-mê-

me peu exigeante si elle y trouvait un sérieux motif d'espérance. Sir Edward Grey est un diplomate, et, en sa qualité de diplomate, s'il ne serait pas justifiable de dire le contraire de la vérité, il a bien le droit d'user de tous les artifices du langage pour ne laisser connaître la vérité qu'au moment qui convienne le mieux à l'intérêt anglais. L'étude des textes officiels sera forcément vaine tant qu'on ne saura pas ce qui se passait dans la coulisse pendant que l'Angleterre affirmait hautement devant la galerie sa détermination de ne pas . . . s'engager.

Nous laissons donc à M. Bourassa le soin d'expliquer à la *Patrie* ce qu'il entendait par "*l'attitude irréprochable, digne de toute admiration, de la France et de l'Angleterre, avant comme après la déclaration des hostilités*", avant qu'il eût lui-même entrepris de disséquer le Livre Blanc.

Ceci déclaré, nous serons d'autant plus à l'aise pour demander à la *Patrie* ce qu'elle entend prouver par l'allocution de Monseigneur l'Archevêque de Montréal aux soldats expéditionnaires du 65e. Nous avons beau être en guerre, l'envoi de troupes canadiennes à l'étranger reste une question politique — et une question politique où l'intérêt religieux n'a rien à voir. Lors donc que Migr Bruchési dé-

clare: "Nous ici, au Canada, nous savons
"que l'Angleterre nous protège et nous
"protègera; personne ne peut, à l'heure
"actuelle, savoir les complications qui
"pourront surgir de cet état de choses.
"Aussi, après avoir donné à l'Angleterre
"nos produits de la terre, nous lui don-
"nons nos enfants, et cela parce que nous
"savons la haute protection que nous de-
"vons attendre d'elle," il dit sans doute
quelque chose qui fera plaisir au notoire-
ment anglophile cardinal Merry del Val
comme aux évêques irlandais impérialis-
tes du Canada, mais sa parole a juste l'au-
torité qu'aurait en pareille matière celle
de M. Coderre, de M. Nantel, de M. Mé-
déric Martin. Si la *Patrie* n'était pas un
journal mercenaire, dont l'attitude est or-
dinairement affaire d'intérêt, loin d'ap-
plaudir aux paroles de Monseigneur de
Montréal, — et quoi qu'elle pût d'ailleurs
en penser quant au fond, — elle proteste-
rait, comme nous le faisons en ce mo-
ment, contre une ingérence d'autant plus
déplacée qu'aux yeux de la masse, en no-
tre pays, et même dans les questions li-
bres, quand les évêques ont parlé les lai-
ques n'ont plus qu'à se taire.

(De l'*Action* du 16 septembre 1914.)

Sur un mandement

Ni les États-Unis, ni le Mexique, ni le Nicaragua, ni le San-Salvador, ni le Guatemala, ni le Costa-Rica, ni le Honduras, ni le Panama, ni la Colombie, ni l'Équateur, ni le Vénézuéla, ni le Brésil, ni l'Argentine, ni l'Uruguay, ni le Paraguay, ni le Pérou, ni la Bolivie, ni le Chili, ni la Patagonie, ne sont directement affectés par la guerre européenne.

De tous les pays d'Amérique, le Canada est le seul qui, du fait que l'Europe est en guerre, est en guerre.

Le Canada doit cet honneur à ce qu'il est une simple dépendance d'un des pays en guerre, la Grande-Bretagne. Il n'avait par lui-même aucun sujet de querelle avec les Allemands : c'est son état de colonie anglaise qui l'entraîne dans le conflit, et qui lui fera dépenser en une seule année cent à cent cinquante millions de piastres.

En défendant ses côtes, son territoire, contre les ennemis de la Grande-Breta-

gne, — et les nationalistes sont les premiers à demander qu'il le fasse, — le Canada contribuerait effectivement à la défense de l'empire et ferait encore plus que n'est obligé de faire tout autre pays américain. Le Sud africain n'a pas envoyé de troupes en Europe: est-ce à dire qu'il ne remplit pas tout son devoir en se gardant contre une agression qu'il ne doit lui aussi qu'à son état de colonie?

C'est devant cette situation de toute évidence qu'on ne craint pas d'affirmer que nous remplissons un devoir en envoyant nos soldats à l'étranger.

Pendant que le gouvernement anglais, et avec lui la presse anglaise, reconnaît de lui-même que notre aide est *volontaire*, il est pour le moins étrange que les évêques canadiens-français fassent de cette aide un devoir dans un mandement que — chose curieuse — les évêques de langue anglaise ont cru pouvoir répargner à leurs ouailles. Selon la politique propre à l'Anglais, de sauter à deux mains sur tout ce qui lui est, même par politesse, offert, le duc de Connaught, gouverneur du Canada et oncle du roi d'Angleterre, s'est empressé, en deux lignes aussi significatives que brèves, de remercier nos évêques d'avoir bien voulu reconnaître notre obligation de

participer aux guerres de la Grande-Bretagne.

Nous avons ainsi l'épiscopat qui offre au nom des catholiques, et le représentant autorisé du souverain qui accepte au nom du gouvernement impérial.

Sans doute il ne faudrait pas exagérer l'importance d'avances faites par nos évêques au nom de leurs ouailles en matière purement politique. L'attitude de l'épiscopat n'en prendra pas moins un caractère d'extrême gravité, si, comme on nous l'a donné à entendre, la presse se voit refuser le droit de la discuter.

Nous ne voulons pas mettre en doute les motifs de cette attitude. D'innombrables évêques, au cours de l'histoire, se sont trompés en matière politique, depuis le pourceau mitré qui vendit sainte Jeanne d'Arc aux Anglais, jusqu'aux serviles prélats concordataires du Troisième Empire, en passant par ceux qui trafiquèrent des libertés irlandaises avec lord Castlereagh en 1800. L'erreur des évêques canadiens-français n'est pas intéressée. Peut-être la main leur a-t-elle été forcée. Peut-être aussi ont-ils simplement voulu dire — à quoi personne n'eût trouvé à reprendre — que nous avons le devoir de participer à

la défense de l'empire (1), et ont-ils outrepassé leur pensée en posant gratuitement que ce devoir consiste à envoyer des troupes à l'étranger. Mais la parole est là, et des politiciens comme M. Thomas-la-Flelle Chapais, et de vulgaires filles à politiciens comme notre troisième mère-Patrie, ont déjà commencé à s'en servir pour bâillonner les partisans de la tradition politique canadienne en matière de défense impériale.

Par respect pour une liberté d'opinion sans laquelle il n'y a pas de gouvernement possible en pays britannique, mais aussi dans l'intérêt de l'Eglise, nos évêques ne devraient-ils pas corriger leur mandement en ce qu'il a d'excessif? Pour le moment, ils n'ont rien à craindre. Pour le moment ils seront probablement applaudis s'ils prennent, contre les journaux qui ont le courage de les contredire en matière politique, les sanctions de rigueur que réclame la racaille des politiciens. Mais dans cinq ans, dans dix ans, quand le Canadien, écrasé d'impôts, commencera à maudire l'impérialisme militaire comme un fléau, que

(1) *L'empire*, c'est le Canada aussi bien que l'Angleterre.

gagneront-ils à ce qu'on dise que, sans égard à l'intérêt national ni à la liberté des consciences, ce furent eux qui érigèrent cette infâme doctrine en dogme intangible?

(De l'*Action* du 24 octobre 1914.)



A propos d'une campagne de "l'Action Catholique"⁽¹⁾

I

"L'organe du Cardinal-Archevêque de Québec", "le journal de son Eminence"—comme la *Patrie* appelle *l'Action catholique* avec un luxe de majuscules qui devrait valoir à Ma Tante Louis-Joseph beaucoup d'indulgences — est inquiet. Il croit voir une divergence entre l'attitude des feuilles *nationalistes* et le sentiment des Canadiens-Français. Il craint que les nationalistes, "après avoir accru contre nous l'animosité d'une partie de nos compatriotes d'origine anglaise", ne nous aliènent maintenant "les sentiments d'affection et d'admiration que nous gardaient nos frères de France, et que la noble conduite de nos soldats allait encore considérablement augmenter". Et il

(1) Ce qui suit a paru du 11 septembre au 9 octobre 1915, dans *l'Action* de Montréal, en quatre articles, sous le titre de "*L'Action catholique, les évêques et la guerre*".

part de là pour ajouter ceci, que notre troisième mère-Patrie, probablement payée, cette fois encore, au pouce carré, reproduit comme "une admirable analyse des liens qui nous attachent à la France" :

Dans le présent conflit mondial, le Canada entier, et les Canadiens-français en particulier, ont-ils intérêt à ce que la France ne soit pas amoindrie, à ce qu'elle ne soit pas vaincue, mais victorieuse?

La question paraîtra impertinente et ridicule à la plupart des lecteurs, mais il est malheureusement nécessaire de la poser, pour aider à la réflexion sinon les quelques snobs décadants et vaniteux, qui croient poser en beau en accusant l'Angleterre, la France et la Russie, pour excuser implicitement et même explicitement l'Allemagne, du moins des hommes capables de réflexion, qui devraient voir que leurs qualités de catholiques et de Canadiens leur font un devoir et un honneur de ne pas trahir la cause à laquelle la Providence les a attachés, pour une autre qu'ils ne sauraient embrasser sans trahir leur légitime souverain, leur propre patrie, leurs plus chers et plus réels intérêts (ouf!)

Encore qu'on en ait ri dédaigneusement, en certains quartiers, au nom de l'égoïsme national, il reste vrai et bien vrai que les Canadiens peuvent et doivent encore, pour

longtemps, parler de l'Angleterre et de la France comme de leurs deux mères-patries, les deux patries dont le Canada a reçu, avec ses deux races et ses deux langues principales, ses traditions, sa civilisation, sa foi chrétienne et catholique. Même indépendamment des liens politiques qui nous unissent indissolublement à l'Angleterre pour un temps indéfini, une partie des Canadiens reste attachée à l'Angleterre par les liens du sang, de la langue, de la religion, de mille relations et intérêts, et une autre partie reste attachée à la France par les mêmes liens qui font que la disparition du prestige de la France nous causerait à nous Canadiens d'origine et de culture française, un tort mortel.

Actuellement, l'empire britannique a un intérêt immédiat à la résistance et au triomphe de la France, et le Canada également, puisqu'il fait partie de cet empire sur lequel le roi d'Angleterre règne légitimement. Si la France était vaincue, tout l'empire britannique serait directement atteint et non pas seulement menacé et nous le serions nous-mêmes, comme partie intégrante de cet empire.

Et dans le Canada, ceux qui seraient le plus directement et le plus gravement atteints par la victoire de l'Allemagne sur la

France et sur l'Angleterre, seraient les Canadiens-français et les catholiques.

“Le journal de Son Eminence” ne serait pas à la hauteur de ses fonctions s’il n’envisageait la guerre comme toute autre chose au point de vue des intérêts catholiques. Voyez comme sur ce terrain il arrange M. Bourassa :

Quoi qu’en puisse dire ceux qui ont la prudence de ne pas exprimer trop clairement leur avis et la sagesse de n’en pas trop faire connaître les motifs, tout en prétendant mieux défendre les intérêts catholiques que les évêques en union avec le Pape, nous croyons que la défaite de la France et des Alliés serait humainement plus fatale à la religion catholique que celle de l’Allemagne et de ses alliés. Même sans compter que la liberté des catholiques est beaucoup mieux respectée sous l’égide de George V que sous l’égide de Guillaume II, il est difficile de ne pas voir que la France, la Belgique et l’Italie font oeuvre plus utile pour l’Eglise, chez elles et dans le monde, que la seule Autriche, qui fait assez peu en dehors de chez elle...

Nous n’aimons pas, pour notre part, devancer le Pape et les évêques dans la défense des intérêts catholiques, et il serait bien à souhaiter, croyons-nous, que ceux qui nous accusent de méconnaître ces intérêts

catholique parce que nous défendons la cause de l'Angleterre et de la France, au nom des devoirs et des intérêts qui nous lient à ces deux pays aujourd'hui unis, eussent la discrétion de ne pas devancer ni d'admonester ceux dont ils devraient prendre les avis, les conseils et les ordres, au lieu de leur en adresser plus généreusement que sagement, du haut de leur seule prétention...

Nos intérêts et nos devoirs de sujets britanniques sont d'être avec l'Angleterre. Nos intérêts et nos devoirs de catholiques ne contredisent en aucune façon nos devoirs et nos intérêts de sujets britanniques et de Canadiens-français, et il serait aussi contraire à la vérité qu'à la prudence de vouloir établir cette contradiction.

* * *

Il est assez naturel que l'article de Barrès ait réjoui les adversaires de la thèse nationaliste canadienne, et qu'ils s'en fassent une arme. Ce nébuleux et infécond écrivain, espèce de magister allemand égaré dans la politique et les lettres françaises, et qui, dans un pays en pleine révolution sociale, s'est fait une originalité de pacotille auprès des vieilles marquises en présentant comme une découverte de son génie les antiques formules du conservatisme, en réduisant à quelques aphorismes mélancoliques et maigres comme sa personne la doctrine des de Mais-

tre, des Bonald et des Saint-Bonnet, est bien la machine qu'il fallait mobiliser contre le *Devoir*, où l'on a porté la reconnaissance pour ses quelques beaux gestes jusqu'à tout vanter de lui, même de lourdes niaiseries comme la *Colline inspirée*. Hérroux est richement payé! Mais à part cette valeur de circonstance, bien fûté qui en trouverait une quelconque, de valeur, à ce qu'il vient d'écrire sur les devoirs du Canada envers l'Angleterre. Il y a peut-être en France trois ou quatre hommes qui ont étudié le régime colonial britannique d'assez près pour en parler en connaissance de cause, et ceux-là, avant de se porter juges entre nationalistes et impérialistes canadiens, voudront entendre autre chose que la cloche fêlée de l'*Action Catholique*. Inutile de le dire, Barrès n'est pas, ne sera jamais du nombre. Nous doutons même que cet écrivain, que l'admiration désordonnée des conservateurs de France a érigé en prototype de l'idée française, comprenne jamais tout à fait que des sujets *anglais* puissent prétendre à faire du français une de leurs langues officielles. Nous du Canada français, nous avons cent autres raisons d'aimer la France et de souhaiter son triomphe; mais, de grâce, ne nous faisons pas illusion sur le degré d'intérêt qu'en dehors de milieux très restreints,

comme la *Canadienne*, les intellectuels français nous portent. Pendant mon séjour en France, il y a trois ans, j'ai eu l'honneur d'assister à une réception chez un des membres les plus illustres de l'Institut, j'ai pris part à un dîner de Parisiens normands et bretons, des amis du Canada m'ont aimablement invité à leur table en même temps que des publicistes et des hommes politiques français censés connaître et aimer notre pays de façon particulière. A part MM. Bardoux et André Siegfried, je ne crois pas avoir rencontré, parmi tant d'hommes distingués, personne qui dans la discussion de nos relations avec l'Angleterre ne partît de ce principe que la métropole peut tout exiger de ses colonies, tout imposer à ses colonies, et dans la discussion de nos questions scolaires, du principe qu'en pays anglais l'anglais seul peut avoir des droits. Essayer de les convaincre eût été superflu : nous ne parlions pas la même langue. Le directeur de l'*Action catholique* a passé plusieurs années en Europe. Il connaît comme nous cette impuissance de l'esprit français à comprendre un empire organisé autrement que celui de Napoléon — qui s'appelle aujourd'hui la République française. Il sait parfaitement que Barrès parle du Canada comme il ferait du Thibet, avec cette malheureuse différence

qu'à l'heure actuelle le Canada lui fournit plus de plats pour y mettre ses longues pattes d'échassier égoïste et bien lissé, posant au philosophe pendant que, d'un oeil froid, il guette au fond de la mare un naïf goujon. Mais avec la malhonnêteté qui finit par être le trait caractéristique de tout casuiste, il n'hésite pas à s'appuyer sur Barrès, certain que le défenseur des clochers de France en imposera toujours au coeur reconnaissant de nos curés, même en des matières où il est encore plus insensible à la lumière qu'il ne le fut, Germain barbare, à l'harmonieuse clarté du Parthénon.

* * *

Le directeur de l'*Action catholique* sait également qu'il n'a pas le droit d'excuser la politique francoprobe du gouvernement d'Ontario par la timide résistance qu'y ont opposée des populations naturellement respectueuses des lois. Il n'aurait qu'à remonter de quelques mois en arrière pour trouver, dans l'*Action catholique* même, tout ce que M. Bourassa, M. Héroux, M. le sénateur Landry, M. Belcourt, ou les RR. PP. Oblats d'Ottawa, ont jamais dit ou écrit sur la question scolaire ontarienne. Mais pour des raisons que nous soupçonnons sans les connaître — et sur lesquelles il faudra revenir, — “le journal de son Eminence” veut mettre l'épiscopat

canadien-français bien en cour à Londres et à Rideau-Hall: tant pis pour les Canadiens-Français d'Ontario s'ils sont vraiment des frères trop compromettants; ils seront exécutés d'un mot perfide, par un de ces petits abbés jésuites et italiens comme il s'en faisait il y a quatre siècles et comme il ne s'en fait, hélas! presque plus; qui manient avec une égale habileté les "canons" de l'Eglise et le stilet, et pour qui nulle besogne ne fut jamais ni trop ardue, ni trop scélérate, ni trop vile.

* * *

Je le confesserai à plat ventre s'il le faut, je n'ai pas qualité pour discuter avec "l'organe du Cardinal-Archevêque de Québec", non plus d'ailleurs qu'avec le journal qui a servi tout à tour de feuille de joie à tant d'Anglo-Protestants distingués, si le catholicisme gagnerait plus à la victoire des Alliés qu'à celle des empires germaniques. Je laisse à ceux qui croient pouvoir mener de front la propagande religieuse et la propagande politique cette tâche glorieuse. Ce qu'il me paraît plus important de relever, dans "l'admirable analyse" de la feuille à Son Eminence, ce sont les insinuations qui en font la substance et qui,

comme presque toutes les insinuations des casuistes, sont mensongères.

Personne en notre pays, que nous sachions, n'a "ri dédaigneusement" de ceux qui appellent l'Angleterre et la France les deux mères-patries du Canada: on a seulement envoyé faire lanlaire les fumistes qui, ayant jusque-là emprunté leurs opinions sur la France tantôt à M. Graham, tantôt à M. Shaughnessy, tantôt à M. Wainwright, tantôt à M. Peter Lyall, tantôt à M. McGibbon, tantôt à M. "Bob" Rogers, s'étaient mis tout à coup à exalter la France hystériquement sur des harpes de tôle, pour mieux "entôler" les Canayens au profit de ... l'Angleterre.

Personne, que nous sachions, n'a accusé l'*Action catholique* de "méconnaître les intérêts catholiques parce qu'elle défend la cause de l'Angleterre et de la France": on a seulement prétendu, et très justement, qu'elle compromet les intérêts catholiques en faisant intervenir la religion dans une question où Son Eminence le cardinal Bégin et S. G. Mgr Bruchési ont exactement la même autorité que notre ami Phidime Phidimous, de Terrebonne, — et même un peu moins, puisque de par leur état ils sont moins libres d'exprimer toute leur pensée.

Personne que nous sachions n'a prétendu que "nos intérêts et nos devoirs de sujets britanniques" ne sont pas "d'être avec l'Angleterre", que "nos intérêts et nos devoirs de Canadiens-Français" ne sont pas "d'être avec la France en autant (sic) que le permettent nos devoirs envers l'Angleterre", ou que "nos intérêts et nos devoirs de catholiques" contredisent de quelque façon "nos devoirs et nos intérêts de sujets britanniques et de Canadiens-Français". On prétend seulement que le Canada serait plus fidèle à ses intérêts, sans manquer à son devoir envers l'Angleterre ni envers la France, en limitant son effort militaire à son immense territoire — quitte à faire en sorte qu'un Carruthers ne soit pas décoré pour avoir réalisé d'un seul coup, par l'accaparement des blés canadiens destinés aux Alliés, des profits qui suffiraient pour lever en Angleterre une armée de cent mille hommes. Tout le reste est inventé par l'*Action catholique*, apparemment dans l'unique but d'inciter l'autorité religieuse à quelque abus d'autorité où le D'Amours, sinon d'autres, trouverait son compte.

Personne que nous sachions n'a mis en doute que "la disparition du prestige de la France nous causerait, à nous Canadiens d'origine et de culture française,

un tort mortel": on a seulement crié: *T'a queue!* aux faquins ensoutanés (1) comme le d'Amours de l'*Action catholique* (né Damours à Trois-Pistoles), qui avec Mgr Roy et Adjutor Rivard donnèrent au premier Congrès de la langue française une tournure presque antifranaise, qui en 1913 firent une campagne de presse pour opposer, au nom de prétendus intérêts catholiques, la pensée canadienne-française (sic) à la pensée française, qui en août et septembre 1914, alors que la France semblait avoir plus besoin de l'Angleterre que celle-ci de la France, écrivaient sans broncher que si jamais les Canadiens-Français étaient appelés à servir contre la France, Nos Seigneurs les Evêques sauraient leur indiquer leur devoir, tout leur devoir, qui ont cadenassé et verrouillé le Canada français contre les idées françaises de peur de voir un peuple improbe et veule, mais dévôt, contaminé par un peuple probe, héroïque, mais peu dévôt, et qui feignent de s'alarmer pour l'avenir de la culture française maintenant que, de leur propre aveu, c'est l'Angleterre qui a besoin de la France! Il y a, touchant le

(1) NOTE POUR LES MANES DU JUGE CIMON: "Faquin" doit ici s'entendre au sens journalistique.

devoir du Canada français envers la France dans la guerre actuelle, un article à faire et que je ferai un jour ou l'autre si Dieu m'en laisse le loisir. Dans cet article je montrerai que si chacun de nous doit à la France une reconnaissance proportionnée à ce que la culture chrétienne et française a fait pour lui, cette dette ne s'étend pas nécessairement à l'État dont il fait partie; que l'État ne peut pas assumer tous les devoirs qui incombent à chacun de ses sujets en particulier, car autrement la France, qui a un devoir de solidarité à remplir envers les groupes français du monde entier, serait tenue d'intervenir officiellement auprès de l'Angleterre en faveur des Canadiens-Français d'Ontario — chose qu'elle ne fera point, que nous savons qu'elle ne peut point faire; — et ainsi de suite. En attendant, je crois pouvoir, quoique nationaliste, me dire aussi bon ami de la France que les fausses barbes de patriotes dont le venin antifrançais, propagé avec une habileté digne d'une meilleure cause, s'est distillé au début de la guerre du haut de vingt chaires de vérité.

* * *

Ce qui nous intéresse encore davantage dans "l'admirable analyse", c'est la

menace non déguisée de la fin, qui a causé tant de joie à la *Patrie*.

S'il devait jamais — dit l'Action catholique — y avoir conflit entre ces devoirs et ces intérêts divers (religieux et patriotiques), nous avons des chefs pour nous guider avec sagesse et autorité. QUE PERSONNE N'OSE les devancer ni leur susciter d'embarras.

La menace aurait sa raison d'être si quelqu'un avait osé "devancer l'épiscopat" ou lui "créer des embarras" dans les choses de son ressort. Étant donné les circonstances, force nous est d'y voir une tentative de réduire au silence, par l'intimidation, ceux qui se permettent de rappeler à nos évêques, si respectueusement que ce soit, le pas de petits clercs qu'ils ont fait en se prononçant d'autorité pour une politique contestable où ils se gardent bien de faire la deuxième gaffe de prétendre officiellement que la religion est intéressée. *L'Action catholique* y est revenue dans un autre article que la *Patrie* a également reproduit. Nous y répondrons par des arguments sur lesquels l'escobar québécois pourra, s'il le veut, casser sa plume, ou que nos évêques pourront réfuter plus sommairement et plus sûrement par une interdiction, s'il est vrai — ce que nous

ne croyons pas — qu'ils s'apprêtent à instaurer dans le Canada français, pour le compte des politiciens impérialistes, le régime qu'il paraît que les Allemands ont établi à Varsovie.

II

Dans les circonstances où nous sommes — dit l'Action catholique, que la Patrie, par une distraction évidente, appelle encore l'Action sociale — le clergé des campagnes, comme tout le clergé en général, se rend compte qu'il manquerait doublement à son devoir s'il fournissait volontairement le moindre prétexte à ceux qui pourraient mettre en question sa loyauté et son attachement à la cause de la métropole britannique, s'il allait, sans profit aucun pour la religion et pour le plaisir de suivre une orientation justement discutée et dépourvue des approbations de nos chefs religieux, exposer notre race et la cause catholique, déjà suffisamment attaquées, à de nouveaux soupçons, à de nouveaux ressentiments, à de nouvelles attaques.

D'ailleurs ceux qui accusent injustement notre clergé de s'attacher aujourd'hui au "Bourassisme", devraient savoir que la discipline et les traditions de notre Église sont toujours respectées et fidèlement conservées

par notre clergé tout entier. La discipline de l'Église fait que le clergé marche à la suite des Evêques, et les traditions de notre Église, depuis plus de cent cinquante ans, comprennent le fidèle accomplissement de tous nos devoirs envers l'Angleterre. Les preuves manifestes et constantes qu'en a plusieurs fois données la sagesse de notre épiscopat, ne seront ni oubliées ni contredites par le clergé, à l'heure si grave, si décisive peut-être pour nos destinées, que nous traversons aujourd'hui.

Nos évêques, qui s'efforcent de faire pénétrer et de faire accepter les principes chrétiens dans tous les partis, n'ont pas accepté l'idée d'organiser les catholiques en un groupe distinct sur le terrain politique. Ils accepteraient encore bien moins de voir le clergé s'inféoder à une organisation politique, s'inspirer de ses principes, engager le prestige et l'influence de l'Église au service de ce parti, en dehors ou à l'encontre de leur direction."

* * *

Le directeur de l'Action catholique n'écrit assurément pas cela pour démontrer que le prêtre qui compromet volontairement la réputation de loyalisme du clergé manque à l'un des devoirs élémentaires de son ordre. S'il connaît un seul prêtre canadien-français qui ne règle sa conduite de citoyen sur ce principe, qu'il le nomme, et nous crierons

à l'univers entier que l'abbé d'Amours n'est ni jésuite, ni italien, qu'il est loyal et véridique, mû par le seul amour de la Religion et de la Patrie.

Ce n'est pas non plus pour établir que le prêtre canadien-français qui irait, "sans profit aucun pour la religion, et pour le plaisir de suivre une orientation justement discutée et dépourvue des approbations (sic) de nos chefs religieux, exposer notre race et la cause catholique à de nouveaux soupçons, à de nouveaux ressentiments, à de nouvelles attaques", serait coupable et comme prêtre et comme Canadien-Français: les lecteurs de l'*Action catholique* sont peut-être plus bêtes que la moyenne; cela est même probable, étant donné l'aliment intellectuel qu'ils trouvent dans ce journal; mais parmi les gens raisonnables, personne, croyons-nous, n'a encore osé contester l'évidence d'une telle proposition.

Ce n'est pas non plus pour nous rappeler que la discipline de l'Église exige l'obéissance du clergé à l'épiscopat dans les choses qui relèvent de l'épiscopat, et que "les traditions de notre Église comprennent le fidèle accomplissement de nos devoirs envers l'Angleterre". Sans sortir des droits de la critique historique, et sans abuser de la liberté de parole qui appartient aux catholiques en notre pays comme ailleurs,

on peut apprécier diversement la manière dont nos évêques ont compris à certaines heures leur devoir envers la métropole; se demander si, dans leur impatience de nous attacher pour toujours à la Couronne anglaise, ils n'ont pas parfois montré plus de zèle que de dignité; si en décrivant la France pour mieux nous en détacher, et en détruisant ainsi à sa source, dans l'âme des Canadiens-Français, la fierté de race, ils n'ont pas inutilement compromis la survivance de la langue et de la pensée française au Canada. Mais nous sommes encore à trouver un catholique canadien-français, clerc ou laïque, qui ait jamais mis en doute l'autorité de l'épiscopat en matière religieuse, ni que la doctrine de l'Église, telle qu'elle est écrite dans les encycliques des papes, dans l'enseignement des Pères, et jusque dans les Évangiles, comporte le respect du pouvoir civil fondé sur la justice, compatible avec certains droits essentiels de l'individu dans le domaine de la conscience, ou même dans l'ordre purement matériel.

Et si le directeur de l'*Action catholique* croit sincèrement que personne — nationaliste ou autre — désine voir le clergé "s'inféoder à une organisation politique... engager le prestige et l'influence de l'Église au service de ce parti, en dehors ou à l'encontre de leur direction", il est plus naïf ou

plus ignorant des affaires contemporaines que ne le furent jamais les casuistes, à commencer par Escobar et tels autres petits d'Amours si proprement déshabillés par Blaise Pascal dans ses *Provinciales*.

Non, ce n'est pas, ce ne peut pas être pour rappeler des vérités aussi évidentes, aussi incontestées, que l'abbé d'Amours fait tonner une fois de plus les lourdes batteries de cuisine de sa dialectique.

Et ce n'est pas davantage pour défendre le clergé de l'accusation de s'attacher, comme il dit, au "Bourassisme", car, à part que pas un journal, pas un homme politique de quelque valeur, n'a porté cette accusation, ou du moins l'a fait sérieusement, l'*Action catholique* en appuyant aussi pesamment sur les devoirs du clergé, a plutôt l'air de travailler à la justifier.

Réduit à sa plus simple expression, l'article de l'*Action catholique* veut forcément dire :

Que le prêtre canadien-français qui n'admet pas la prétention des évêques touchant la guerre à savoir que le devoir du Canada comporte l'envoi de troupes en Europe, "fournit volontairement des prétextes" à ceux qui "mettent en question la loyauté (sic) et l'attachement du clergé à la cause de la métropole britannique";

Que le prêtre canadien-français qui, en

politique ou ailleurs, "suit une orientation discutée et dépourvue des approbations de nos chefs religieux", expose par cela même, de cœur gai, "notre race et la cause catholique à de nouveaux soupçons, à de nouveaux ressentiments, à de nouvelles attaques";

Que du seul fait qu'un certain nombre de prêtres canadiens-français préfèrent telle opinion politique à telle autre, — en l'espèce, le nationalisme à l'impérialisme, — le clergé "s'inféode à une organisation politique, s'inspire de ses principes, engage le prestige et l'influence de l'Église" au service de ce parti;

Que le prêtre canadien-français qui nie l'obligation du Canada d'envoyer des troupes en Europe, qui sur cette question se prononce à l'encontre de la direction épiscopale, ou seulement en dehors de cette direction, manque "à la discipline et aux traditions" de l'Église canadienne comme à son "devoir envers l'Angleterre".

Or, tout ceci n'est qu'impudent sophisme, et pas autre chose.

* * *

Supposons pour un instant que le nationalisme soit une erreur politique; et supposons aussi — ce qui n'est nullement prouvé, bien que l'*Action catholique*, encore que fois, ait une manière de le contester qui équivaut à l'admettre, — supposons que nos prêtres,

en leur for intérieur, adhèrent pour la plupart à l'idée que l'*Action catholique* appelle le Bourassisme et qui, dans son esprit, n'est que l'opposition à l'impérialisme : en quoi ces deux faits seraient-ils de nature à compromettre la réputation de loyalisme du clergé ? Depuis le commencement de la guerre, on a vu des centaines et des milliers de ministres protestants, mus les uns par un loyalisme sincère mais excessif, les autres par une soif manifeste de notoriété et d'applaudissements, transformer la chaire en tribune politique. Le clergé canadien-français, — et ici comme dans toute la suite de cet article nous parlons du *clergé* par opposition à *l'épiscopat*, — notre clergé a cru que sa dignité lui imposait une plus grande réserve. Cette réserve n'est certes pas pour plaire aux politiciens laïques qui trouvent aujourd'hui excellent que l'épiscopat intervienne en leur faveur, quitte à l'injurier demain s'il a le mauvais goût de les critiquer. Et il se peut aussi qu'elle contrarie certains de ces politiciens en camaïl violet qui, de tout temps et en tout pays, ont jugé qu'un chapeau rouge vaut toujours la peine d'être ramassé, fût-ce dans le sang inutilement répandu de cent mille hommes. Mais elle n'autorise personne à conclure que nos prêtres, quels que soient les motifs de désaffection qu'ils pourraient avoir, ne sont pas à l'heure actuelle aussi fidèles à l'Angleterre

qu'en 1776, en 1812 et en 1837, alors que la métropole nous refusait le gouvernement constitutionnel, ou en 1867, alors qu'on leur prédisait et qu'ils avaient raison de craindre ce qui est arrivé depuis aux Canadiens-Français dans les provinces anglaises. Et l'*Action catholique*, en feignant d'y voir une adhésion tacite au nationalisme, prouve de toute évidence qu'à ses yeux le crime du clergé n'est pas de garder le silence, mais de ne pas faire des sermons impérialistes.



Quant l'*Action catholique* dit vouloir prévenir "de nouveaux soupçons, de nouveaux ressentiments, de nouvelles attaques", elle reconnaît implicitement qu'avant la guerre comme aujourd'hui notre race et la cause catholique étaient attaquées. Il serait intéressant d'apprendre d'elle ce qu'il aurait fallu faire pour empêcher les soupçons, les ressentiments, les attaques; si, par exemple, elle croit que nos évêques auraient amélioré la situation de la race canadienne-française et de la religion catholique en ôtant aux clercs, dans les questions politiques, la liberté de parole que la loi du pays reconnaît à tout citoyen. Pour ce qui est de la race, on pourrait poser en principe que l'individu qui trahit ses compatriotes ne peut plus, sans doubler d'hypocrisie sa lâ-

cheté, invoquer à quelque fin que ce soit l'intérêt national ; et que pourrait dire ensuite l'ométueuse canaille qui, dans on ne sait quels louches desseins, va exhumer des papiers jaunis de feu Metternich cet épouvantail poussiéreux et mité, le "principe révolutionnaire des nationalités", pour en effrayer, par une fenêtre mal éclairée de sacristie, la vaillante, mais à la fois si croyante, si naïve, minorité canadienne-française d'Ontario. Le moins qu'il incombe à l'abbé D'Amours, c'est de prouver que le silence de notre clergé, ou même l'adhésion individuelle de nos prêtres au nationalisme, touchant la guerre, est pour quelque chose, par exemple, dans la politique scolaire du gouvernement d'Ontario ; que l'adhésion politique du clergé canadien-français à l'impérialisme apaiserait enfin ceux que son passé tout de loyalisme n'a pas détournés de proscrire le français dans toutes les provinces anglaises ; enfin, qu'une conduite irréprochable en soi devient condamnable, et doit être évitée, du fait que de malhonnêtes gens non pas en prennent — car l'*Action catholique* n'établira pas même que cela est — mais pourraient en prendre prétexte pour consommer une injustice décidée depuis longtemps, qu'il est clair comme le jour qu'aucune mesure de prudence ne pourrait empêcher. Et pour ce qui est de la reli-

gion, à quelques attaques que l'on prétende que l'expose le manque de zèle impérialiste du clergé, ces attaques ne seront pas pires que celles que lui a values jusqu'ici et que lui vaut encore, dans les pays protestants, son inébranlable attachement au Saint-Siège; et ce serait donc à dire que le clergé canadien-français, si l'intérêt de la religion lui tient à coeur, devrait commencer par se séparer de Rome. Notre faquin, recourant comme toujours au truc du *distinguo*, nous fera sans doute observer que dans la manifestation éclatante de notre attachement à Rome il y a *profit pour la religion*, tandis que la religion, en notre pays, n'est intéressée au sort d'aucun parti politique. Et même cette réponse ne le couvrira pas, puisque toute sa campagne tend à faire croire que la religion est intéressée au succès de son parti à lui, l'impérialisme; et l'on ne violerait pas l'étiquette du journalisme en lui jetant au nez, pour toute réplique, le mot de Cambronne. Mais rien que pour lui prouver qu'il n'est pas besoin d'avoir été quinze ans Jésuite pour savoir jouer du *distinguo*, nous lui riposterons que, pour ne point l'être au sens qu'il prétend, les droits politiques des clercs n'en sont pas moins, à un point de vue plus digne de journalistes catholiques, une question religieuse; qu'il n'est pas indifférent à l'Église que ses prêtres soient par ar-

bitraire privés de leurs droits politiques ; que si, au regard du peuple, le prêtre, c'est la religion, il n'est point de question religieuse plus grave que de savoir si le prêtre, du seul fait qu'il est un prêtre, doit être réduit au rang d'ilote et virtuellement rayé de la société civile. "L'organe de son Eminence" veut-il dire qu'un prêtre doit s'écarter d'une cause politique par cela seul qu'elle est discutée, et qu'elle est, comme il dit, "dépourvue des approbations de nos chefs religieux"? Mais alors, le conservatisme ou le libéralisme devraient également être interdits aux clercs, puisque l'un et l'autre sont discutés et que ni l'un ni l'autre n'a reçu, que l'on sache, "les approbations" (sic) de l'épiscopat. Ici encore le casuiste québécois placera un *distinguo* : -- L'épiscopat, dira-t-il, n'interdit pas les partis politiques au clergé pour la seule raison qu'ils sont discutés : il faut qu'ils soient *justement* discutés.—Mais de grâce dites-nous, cher escobar, est-ce l'épiscopat qui entreprendra de faire savoir aux clercs si la politique de M. Laurier, de Sam Hughes, de M. Gouin, de M. Cousineau, est discutable ou non, et dans quelle mesure? On aurait donc depuis 1896 (affaire du Manitoba), 1905 (Saskatchewan et Alberta) et 1911 (Kéwatin), trouvé, pour toutes les questions politiques, le secret des inter-

ventions épiscopales qui ne provoquent aucun ressentiment? Voyons, y a-t-il vraiment à l'*Action catholique* des gens assez bêtes pour ne pas voir qu'à frapper nos prêtres d'incapacité politique comme ce journal le voudrait faire, nous ne préviendrons aucun soupçon, aucun ressentiment, aucune attaque, mais au contraire nous ferons quelque chose pour avilir le clergé aux yeux de ses ennemis et pour mériter comme race la réputation d'obéissance servile et irraisonnée à l'épiscopat que nos ennemis travaillent depuis vingt-cinq ans à nous créer?

* * *

Il nous rappelle bien avoir lu quelque part que la question de grouper les catholiques sur le terrain électoral s'était timidement soulevée — sans doute comme ballon d'essai — à l'un des derniers congrès de la Jeunesse catholique. Et au risque d'étonner la Jeunesse catholique elle-même, j'ajouterai que pour ma part je ne serais ni scandalisé ni alarmé de voir se réaliser entre catholiques, pour la défense de leurs droits constitutionnels, — et pour cela seulement — l'entente dont les protestants, en notre pays même, leur ont tant de fois donné l'exemple. Mais si l'on a réellement voulu former au Canada un parti catholique, nous n'en savons rien; et que les évê-

ques aient ou non désapprouvé ce projet, — d'ailleurs étranger aux nationalistes, — le fait arrive dans l'admonition de l'*Action catholique* comme un cheveu sur la soupe; il n'autorise pas l'*Action catholique* à confondre délibérément le jugement individuel et en tout cas très réservé des clers avec une action collective comme, par exemple, celle qu'elle a trouvée si louable de la part des évêques. Les prêtres canadiens-français sont en général plus instruits que leurs ouailles, plus dégagés des soucis matériels, et, à raison même de la discrétion à laquelle ils sont tenus, plus capables de réflexion personnelle dans les questions politiques où l'intérêt de leur ordre ne leur paraît pas en jeu. Il est donc tout naturel qu'ils se montrent plus fermés à l'esprit étroit, terre à terre, presque toujours abruptissant, des deux vieux partis; qu'ils s'attachent de préférence à des idées neuves et qui au moins se recommandent par ceci, que tour à tour la gent rongeuse des vieux partis s'en fait des ailes pour monter au pouvoir. Ils n'ont pour cela aucune permission à demander aux évêques, car si toutefois il est vrai qu'ils "s'inféodent à une organisation politique" et "s'inspirent de ses principes", ils ne le font que dans la stricte mesure de leur

droit, et, quoi qu'en dise l'*Action catholique*, cela n'engage ni le prestige ni l'influence de l'*Eglise*.

* * *

Sur "la discipline et les traditions de l'Eglise canadienne" à l'égard de l'Angleterre, nous n'avons pas la prétention d'être aussi ferré que notre escobar. Nous savons cependant que *discipline* se confond ici avec *tradition*; que le mot ne signifie pas la pression qu'à un moment donné il peut prendre fantaisie aux évêques d'exercer sur le clergé et sur les fidèles pour les faire entrer dans des voies nouvelles. Et nous savons également que si en matière politique la tradition de l'Eglise canadienne, comme de toutes les Eglises, a été la soumission aux pouvoirs établis, cette tradition ne comprend pas l'envoi de troupes en Europe. Qu'on relise tous les mandements des évêques depuis 1760: on y trouvera bien que nous devons être fidèles à l'Angleterre, et au besoin défendre sa cause par les armes; mais on y verra en même temps que, ni dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, où l'Angleterre incarnait pourtant à leurs yeux la justice divine, ni dans la guerre de Crimée, où pour la première fois depuis des siècles "nos deux mères-patries" combattaient ensemble, ni dans l'affaire

sud-africaine, où l'on put croire un instant que le David du veldt allait frapper à mort le géant britannique, les évêques n'ont cru sage de réclamer ou d'approuver, selon le cas, l'envoi de troupes canadiennes outre-mer. Par quels moyens le mandement de 1914 a été obtenu, c'est un point que les historiens ne sauraient examiner trop attentivement. On a rapporté d'assez bonne source que le passage fatidique relatif à nos devoirs envers l'Angleterre y avait été glissé subrepticement à la dernière heure par des personnages qui ne sont pas étrangers à la rédaction de l'*Action catholique*. On a dit aussi que nos évêques étaient revenus de leur *Non possumus* de 1899 à la suite de certain avertissement donné à Saint-Sulpice par lord Grey, qui aurait, avec son audace coutumière, délicatement insinué aux fils de Monsieur Olier que, ce que le roi de France, c'est-à-dire le gouvernement français, leur avait donné pour LE SOUTIEN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, le roi d'Angleterre, successeur et héritier du roi de France, pouvait leur en demander compte. Ce que nous savons par nous-mêmes, c'est que ce mandement s'écarte de la tradition; que nos évêques ont pour la première fois pris sur eux d'interpréter au sens impérialiste et

antinational les obligations militaires du Canada envers la métropole ; et que l'affirmation contraire de l'*Action catholique* est une fausseté.

Cette autre affirmation du casuiste, que "la discipline de l'Église fait que le clergé marche à la suite des évêques", ne doit son apparence de vérité qu'à l'équivoque qui en fait la base. Les prêtres sont soumis aux évêques en matière religieuse — et encore, avec le droit d'appel que l'Église accorde à tous ses enfants, et qui, pour nous borner à lui et pour ne pas remonter plus loin en arrière, permit plusieurs fois à un certain Veusillot de faire tirer les oreilles par le pape aux évêques de France. En matière politique, les clercs comme les laïques ne doivent obéissance aux évêques, ou même au pape, que dans les questions qui intéressent manifestement la religion ou la morale ; et cela est si vrai que, du consentement tacite de Rome, la Révolution française, tant qu'elle n'entra pas sur le terrain religieux, n'eut pas contre les évêques, moins attachés au peuple qu'à la cour, de plus ardents partisans que les petits curés qui avaient vu si souvent — quoi qu'en dise M. Gautherot — le bon peuple de France réduit à manger de l'herbe. La question que cherche à embrouiller l'*Action catholique* se ré-

duit donc à savoir si le catholique canadien-français, prêtre ou laïque, manque à son *devoir* en désapprouvant — ou seulement en n'approuvant pas — l'expédition officielle de troupes canadiennes en Europe.

* * *

Le devoir en pareil cas peut être de diverses sortes. Entre le *devoir constitutionnel*, le *devoir de conscience*, le *devoir patriotique* et le *devoir de reconnaissance* ou de *piété filiale*, la casuistique a beau jeu. Dieu sait ce que, sous la plume ingénieuse d'un d'Amours, ces multiples expressions peuvent, selon les nécessités du moment, admettre de *distinguo* ou de confusions.

Écartons tout de suite du débat le *devoir* qui naît de conditions toutes particulières et qui ne saurait être que certains groupes de la population. L'Orangiste canadien doit bien une reconnaissance particulière — il le croit du moins, et c'est un sentiment digne de respect, — à la puissance qui incarne encore le plus fidèlement la résistance au papisme : est-ce une raison pour que l'Irlandais catholique du Canada aille se battre sous les drapeaux anglais en Europe ? Il paraît que les Irlandais du monde entier, ceux du Canada compris, doivent une reconnaissance particulière à l'Angleterre de ce qu'elle a restitué à l'Irlande une partie des libertés qu'elle lui avait volées : est-ce une

raison pour que les Orangistes unionistes du Canada soient forcés de contribuer aux frais d'une expédition militaire canadienne en France ou aux Dardanelles? Les Canadiens-Français — nous l'avons dit, plus que cela, nous l'avons soutenu, alors que les cafards de l'*Action catholique* propageaient activement dans les sacristies et les presbytères la haine de la France,— les Canadiens-Français doivent une reconnaissance particulière à la France, d'où leurs sont venues les quelques bonnes qualités, les quelques belles vertus, qui se mêlent encore aux défauts et aux vices qu'ils tiennent de leurs voisins anglo-saxons : est-ce une raison pour les colons américains de l'Alberta et de la Saskatchewan de se taxer au profit de la France? De toute évidence, chaque citoyen canadien en particulier peut se reconnaître dans la guerre actuelle, à cause de ses origines, de ses opinions religieuses ou sociales, de ses attaches domestiques et que sais-je encore, des obligations morales qui n'incombent nullement à l'État dont il fait partie. Ceux qui sont dans ce cas, qu'est-ce qui les empêchait de s'associer selon leurs préférences ou leurs affinités, pour remplir à leurs frais le devoir dont ils ont prosaïquement préféré se décharger sur le dos de Monsieur Tout-le-Monde? Et si l'*Action catholique* répond

que seule l'intervention officielle de l'État pouvait permettre à chacun de payer la dette d'honneur qu'il avait en propre, cela revient simplement à admettre que dans les mouvements patriotiques créés à coups de grosse caisse et de mandements, les gens qui ne cherchent pas à faire payer leur écot par les autres sont encore l'infime minorité.

Écartons également ce vague devoir de conscience et d'honneur qui, au dire de l'*Action catholique*, existerait pour tous les Canadiens indistinctement, en dehors du point de vue constitutionnel. "L'organe de Son Eminence" parle évidemment ici d'un devoir collectif, puisque, ce qu'elle réclame pour l'Angleterre, ce n'est pas le concours de particuliers, ni même d'associations privées, mais celui de l'État. Or, je surprendrai peut-être notre escobar, mais, tantôt pour voir comment ils conçoivent la morale privée, tantôt pour voir (au chapitre des douanes, par exemple,) quelle importance ils attachent aux droits de l'État qui ne sont pas en même temps des droits de l'Église, tantôt pour le seul plaisir de suivre les savantes contorsions des casuistes, voilà des années que je lis moi aussi les théologiens : et je le défie d'y trouver qu'en matière militaire L'ÉTAT ait des devoirs DE CONSCIEN-CE, ou que ces devoirs dépassent de l'épaisseur d'un cheveu ses devoirs constitutionnels.

Du citoyen canadien à l'État anglais le devoir constitutionnel n'existe pas, puisque, en vertu d'un contrat passé entre les provinces canadiennes et le gouvernement anglais, le gouvernement du Canada est à Ottawa, non pas à Londres. Il n'existe pas davantage de la colonie à la métropole. Notre statut politique n'a pas changé depuis 1899 : or, cette année-là encore, l'Angleterre accueillait notre aide comme une faveur et les autorités canadiennes pouvaient impunément déclarer que l'envoi de quatre à cinq mille hommes en Afrique ne devait pas être regardé comme un précédent. Le gouvernement impérial peut imposer le service militaire aux peuples de Grande-Bretagne, d'Écosse et d'Irlande, parce qu'ils ont accepté son autorité et que c'est pour eux qu'il existe : il ne peut pas l'imposer au Canada sans déchirer comme un chiffon de papier le contrat de 1867, sans méconnaître l'existence du gouvernement qu'il a lui-même laissé instituer à l'usage exclusif du peuple canadien. Par ce même traité nous nous sommes engagés de notre côté à défendre la partie de l'empire que nous habitons : notre devoir de conscience comme peuple, le voilà ; hors hors de là, contingence, arbitraire, confusion, pêche en eau trouble aux anneaux

épiscopaux et aux chapeaux cardinalices, et tout ce qui s'en suit...

* * *

Que nous avons en principe, dans la guerre actuelle, l'obligation d'aider les faibles, de faire des sacrifices pour la cause de la civilisation, de verser au besoin notre sang pour empêcher que des petites nations comme la nôtre ne soient foulées aux pieds par des puissances de proie comme la chrétienne Allemagne et la catholique Autriche, nous sommes les premiers à le reconnaître. Mais l'erreur grossière ou le mensonge éhonté, c'est de prétendre que nous ne faisons rien pour l'Angleterre, la France, la Belgique, la Serbie, en défendant le territoire confié à notre garde dans le plan général de défense de l'empire et qui, à l'heure actuelle, ne doit qu'à son état de colonie britannique l'insigne honneur d'être en guerre avec la Sublime-Porte, sans parler des Saints-Empires.

En tout état de cause, avant de voter un seul dollar pour l'envoi de troupes en Europe, nous avons le droit de consulter nos moyens, de voir si notre participation à la guerre européenne était compatible avec les intérêts primordiaux du Canada; en d'autres termes, lequel de deux devoirs devait l'emporter dans notre conscience.

On peut avoir accumulé dans l'*Action catholique* assez de *distinguo* pour jeter le trouble dans tous les esprits faibles du pays. Il se peut aussi que M. Bourassa, en déclarant qu'il ne s'opposait pas à l'envoi de troupes en Europe, en cherchant, sans preuve aucune, à faire porter la responsabilité de la guerre à la Russie et à l'Angleterre, en écrivant que l'offre de \$35,000,000 faite à l'Angleterre en 1912 n'était pas suffisante si les ministres canadiens étaient au fait du péril allemand, en nous proposant comme exemple d'un intelligent et légitime égoïsme national (des erreurs comme l'abandon du Luxembourg, "petit pays sacrifié parce que son existence n'est nullement liée aux intérêts vitaux de l'Angleterre"; il se peut que M. Bourassa, par ces maladresses commises avec le peu de souci des contradictions d'un grand esprit enclin à tout ramener à soi et irrité d'avoir, touchant le péril allemand, joué avec bien d'autres (qui ont au moins l'esprit de s'en battre l'oeil) le rôle toujours un peu ridicule de faux prophète; — que M. Bourassa, dis-je, ait affaibli la doctrine nationaliste dans un certain nombre d'esprits qui pour leur honneur ne la confondent pas idolâtrément avec sa personne, et qui cependant ne l'en dissocient pas suffisamment pour la juger avec l'impartialité qu'il

faudrait. Mais on attend encore de l'*Action catholique* — à plus forte raison de simples poubelles comme la *Patrie* — la preuve qu'au point de vue canadien la participation officielle du Canada à la guerre européenne n'est pas un acte de déshonneur nationale.

Tout homme a le devoir de conscience d'aider les pauvres, de travailler à faire régner la justice sur la terre. Ce devoir, nul ne sera sauvé qui ne l'aura pas rempli dans toute la mesure de ses moyens; mais l'Église n'a jamais, que je sache, prétendu qu'il faille se ruiner pour sauver les autres. Le Canada a tout à redouter de la politique militaire où il vient de s'aventurer. Une forte partie des capitaux allemands, belges, français, qui ont jusqu'ici contribué à son développement économique sous le nom de capitaux anglais (de ce qu'ils lui arrivaient par le canal de la Banque d'Angleterre), lui feront défaut après la guerre. Nous lisons par exemple dans le Bulletin de la Chambre de Commerce française de Montréal, au compte-rendu d'une causerie faite le 26 mai devant cette association par un délégué officiel du gouvernement français :

“Les fonds étrangers qui ont été placés en France par l'intermédiaire de grosses institutions, banques françaises, etc., ont nui

considérablement au développement de notre industrie parce qu'ils absorbaient l'épargne française qui aurait dû être destinée à développer l'industrie des diverses régions de la France. Le gouvernement français prend les mesures nécessaires pour empêcher l'exode des capitaux français et notre industrie en bénéficiera."

Ce retrait de capitaux européens, outre qu'il compromettra notre croissance économique, aura pour conséquence de nous mettre sous la dépendance économique des États-Unis — de toutes les éventualités la plus grosse de dangers pour notre avenir national; d'autant plus dangereuse qu'un peuple comme les États-Unis, sans dignité devant la force, est toujours tenté de prendre sur les faibles ses revanches d'amour-propre. L'Angleterre, si elle triomphe, aura des compensations pour ses effroyables sacrifices. Nous, n'importe l'issue de la guerre, nous serons perdants. Nous n'aurons pas même ce petit bonheur qu'on nous avait tant promis, d'avoir pu révéler le Canada sous son vrai jour à toute l'Europe: un Maurice Barrès — que notre conduite, s'il est vrai, autorise bien à nous prendre pour de simples frères cadets des Sénégalais, — pourra continuer d'emprunter à Fenimore Cooper les portraits de soldats canadiens

qu'il propose à l'admiration attendrie du peuple de France. La Suisse, la Hollande, la Roumanie, pourraient, sans engager l'avenir, se jeter dans la lutte pour empêcher une victoire allemande qui sera le glas funèbre des petites nationalités en Europe: comme nations indépendantes, elles conserveraient dans les guerres ultérieures leur liberté d'action. Le Canada, loin que son état de colonie lui crée des devoirs particuliers dans la guerre actuelle, devait rester chez lui parce qu'il est une colonie, qu'en défendant à la fois son territoire et la métropole il paie double impôt, et qu'en acceptant de participer aux guerres de l'Angleterre hors de son territoire, il renonce pour toujours à une liberté politique dont la conquête lui a coûté un siècle de luttes. Que le directeur de *l'Action catholique* réponde à ces arguments autrement que par un abus sacrilège de la parole de Dieu, et il pourra ensuite ergoter à son saoul sur notre devoir de conscience. Mais il restera toujours que sur ce terrain mon opinion, en bonne doctrine catholique, vaut la sienne, et celle de Mgr Bruchési, et celle de Son Eminence; et que si les évêques n'ont pas le droit de nous forcer à croire que le Canada avait les moyens d'envoyer des troupes en Europe, le devoir de conscience du Canada comme pays n'exis-

te que dans leur imagination ou dans celle de l'abbé d'Amours.

Quand à moi, je ne conteste pas la noblesse du sentiment qui anime la plupart des impérialistes canadiens. J'écrivais l'automne dernier que le gouvernement seul devait être tenu responsable de l'orientation politique du pays; qu'il fallait admirer et applaudir ceux qui s'enrôlaient sans y être poussés par la crainte de la police, par la faim ou quelque autre cause semblable. Bien plus, si j'avais demain à choisir entre M. Borden et M. Laurier, je voterais sans hésiter pour celui des deux qui, voyant dans l'impérialisme un devoir, met consciencieusement toutes les ressources du Canada à la disposition de la Grande-Bretagne; non pour le politicien qui a balancé toute sa vie entre impérialisme et nationalisme, et à qui l'effroyable crise actuelle, où le Canada court risque de laisser sa vie, n'est qu'une nouvelle occasion de cabotinage. J'ai toujours cru et je persiste à croire que le devoir le plus urgent de tous les bons Canadiens, c'est de s'entendre pour balayer de la scène comme une ordure les hommes d'expédients, de mensonges, afin que la question impérialiste puisse enfin se poser sans ambiguïté. Aussi les présents articles n'ont-ils pas pour objet de rouvrir, sur le fond même de la question militaire,

une controverse qui aurait moins pour résultat d'empêcher le mal, que de diminuer le bien relatif qui en peut sortir. Mais ce que nous, les vrais nationalistes, nous n'admettrons jamais, c'est qu'au nom des évêques on tente de faire passer en dogme un principe politique sur lequel le pape lui-même, parlant ex-cathedrà, n'aurait pas autorité pour se prononcer.

III

Dans une allocution prononcée récemment à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à l'occasion d'une exposition agricole et horticole, le gouverneur de la Province, l'honorable M. Leblanc, a, paraît-il, "exprimé sa satisfaction du concours donné par le Canada et par les Canadiens-Français à la métropole, dans la guerre actuelle". Voici comment le directeur de *l'Action catholique* répond "à un jeune homme instruit, intelligent, doué de belles qualités", qui lui disait ne pas avoir goûté "ces déclarations d'impérialisme":

Il est donc bien vrai que nous en sommes là, non pas seulement avec quelques professionnels de l'injure, qui auront toujours l'excuse, qui ne leur a jamais manqué, d'être déséquilibrés et de ne pouvoir raison-

ner, mais avec de braves gens qui ont glissé peu à peu, d'eux-mêmes ou poussés par d'autres, vers cette stupidité, que l'ignorance d'un sujet aussi vaste et compliqué peut, il est vrai, partiellement excuser, de prendre sincèrement et aveuglément pour de l'impérialisme, l'admission de cette vérité toute simple et élémentaire que nous avons comme colonie anglaise des devoirs et des intérêts qui nous lient à l'Angleterre.

Avec ce mot, mal défini et encore plus mal compris, de l'impérialisme, on a fait un épouvantail, ou plus exactement une équivoque épouvantable, pour effrayer ceux qui n'ont pas le temps d'étudier et d'observer, pour jeter l'injure et les suspicions sur les évêques comme sur les plus humbles journalistes, sur les hommes de tous les partis politiques, sur tout le monde.

Quand on a lancé ce mot aveuglant, on croit avoir tout dit. Et de fait, avec certaines gens, on est exempté d'examiner, de prouver, de raisonner, dès qu'on a accusé un adversaire d'être impérialiste. Aux yeux de ces gens, on est impérialiste quand on demande le maintien du statu quo de nos relations actuelles politiques et constitutionnelles, avec l'Angleterre; et l'on est adversaire de l'impérialisme, défenseur de l'autonomie canadienne, quand on réclame d'être lié plus étroitement à l'empire par

une représentation permanente dans ses conseils, représentation qui nous lierait constitutionnellement à toute la politique étrangère de l'Angleterre, et ne nous laisserait plus la faculté de décider ici, au Canada, quelle part de concours nous pouvons et nous entendons prendre dans les conflits où l'Angleterre se trouvera engagée.

Nous l'avons dit et nous le répétons, c'est fausser l'histoire que de prétendre que le mandement épiscopal de l'année dernière et la campagne actuelle de *l'Action catholique* sont dans la tradition de l'Église canadienne. Nos évêques s'étaient jusque-là bornés à nous prêcher d'une manière générale la fidélité à la Couronne anglaise; pour la première fois en 1914 ils se sont aventurés à nous faire un devoir d'envoyer des troupes en Europe.

Les relations politiques et constitutionnelles d'un État, ce ne sont pas seulement celles qui sont prévues et réglées dans les constitutions: ce sont toutes celles qui sont formellement ou tacitement acceptées et reconnues par les gouvernements: notre participation à la guerre du Transvaal changea quelque chose à nos relations envers l'Angleterre, malgré la fameuse condition du *no precedent*; la guerre actuelle les révolutionne. Il n'est

donc pas vrai qu'en acceptant — volontairement ou non, peu importe, — comme une obligation l'envoi de troupes à l'étranger, le Canada "reste dans le statu quo de ses relations actuelles politiques et constitutionnelles avec l'Angleterre", comme dit si pittoresquement l'*Action catholique*. Et si cela n'est pas vrai, il l'est encore bien moins de dire que ceux qui font un devoir de conscience aux catholiques canadiens-français d'approuver cette politique militaire, non seulement ne demandent pas la modification de notre statut politique, mais "DEMANDENT" positivement qu'il reste ce qu'il est.

Quant à nos propres opinions sur les devoirs du Canada envers la métropole, sachant à qui nous avons affaire, nous avons pris grand soin de les bien préciser. Ce n'était certes pas facile besogne que de mettre le nez à notre casuiste dans ses malpropretés; car il faut bien lui rendre cette justice — si c'en est une — qu'il s'y entend à les couvrir. Mais si nos articles ont pu paraître longs, ils avaient au moins, croyons-nous, le mérite d'être clairs. Et nous défions l'abbé d'Amours d'y trouver une ligne, un mot, qui puisse s'interpréter comme la négation des devoirs véritables du Canada dans la guerre actuelle. Nous avons seulement contesté aux évê-

ques comme à l'*Action catholique* le droit de nous créer, de leur seule autorité, de nouveaux devoirs.

Même si elle pouvait établir que nous, les nationalistes, nous voulons pour le Canada, dans l'empire britannique, une situation politique correspondante à l'étendue de ses sacrifices militaires, et qu'au contraire les évêques, tout en faisant de ces sacrifices un devoir, sont opposés à toute fédération politique de l'empire, l'*Action catholique* n'améliorerait ni la situation de l'épiscopat ni la sienne. Les évêques, en effet, n'ont pas plus le droit de se prononcer d'autorité entre la politique de M. Borden (impôt et représentation) et celle de M. Laurier (impôt sans représentation) que de recommander l'une ou l'autre de préférence à la politique nationaliste. Mais nos lecteurs—et avec eux l'abbé D'Amours—savent que M. Bourassa a souvent déclaré, de la façon la plus catégorique, envisager la fédération impériale comme un moindre mal, et que, pour ce qui nous concerne, nous n'avons jamais montré la moindre inclination à l'accepter, ni comme moindre mal ni autrement.

Pourtant, à lire ce bon apôtre de D'Amours, ne dirait-on pas :

1° Que les évêques et l'*Action catholique* n'ont jamais fait "qu'admettre cette vérité toute simple et élémentaire que nous avons

comme colonie anglaise des devoirs et des intérêts qui nous lient à l'Angleterre" et qu'ils "demandent le maintien du statu quo de nos relations actuelles (sic) politiques et constitutionnelles, avec l'Angleterre";

2° Que nous nions, nous, "cette vérité toute simple et élémentaire", tout en réclamant "d'être liés plus étroitement à l'empire par une représentation permanente dans ses conseils".

Tournez et retournez son article dans tous les sens, et vous n'y trouverez pas autre chose.

On a là un spécimen de l'honnêteté professionnelle du bonhomme à qui les évêques permettent de parler en leur nom.

En voulez-vous un autre ? Nous le tirerons de l'*Action catholique* du 29 septembre.

L'*Action catholique* a trouvé au *Progrès du Golfe* des gens qui ne s'en laissent pas imposer par son faux nez de théologien, et qui lui tiennent tête. Voyez comment elle leur réplique :

... Où donc êtes-vous rendu ? Qui vous a jamais dit ou fait entendre qu'il y a profit pour la religion de s'inféoder à l'impérialisme ? Ce doit être encore votre inspirateur Asselin qui vous a soufflé cette sottise, en accusant les évêques d'être impérialistes.

Pour nous, tous nos lecteurs un peu sérieux le savent, nous ne voulons pas plus inféoder la religion et le clergé à l'impérialisme qu'au nationalisme, qu'à aucun parti politique. Nous vous défions de trouver le contraire dans aucun article de notre journal, en dehors de votre imagination trop excitée. Et nous vous défions aussi de citer une seule ligne écrite par nous en faveur de l'impérialisme...

Nous ignorions qu'il y eût une thèse nationaliste sur cette question.. Nous avons entendu à ce sujet des opinions variées, quelquefois même opposées, émises par des nationalistes, mais ces opinions ne sont pas encore arrivées à la cohésion et à la stabilité nécessaire pour former ce que l'on pourrait appeler la thèse nationaliste. Le Progrès, après avoir consulté ses inspirateurs, serait bien aimable de nous dire quelle est enfin cette thèse nationaliste sur nos obligations présentes envers l'Empire, telle que formulée et admise par le groupe nationaliste.

Le tort du Progrès, en toute cette polémique, comme celui de ceux qui l'inspirent de loin ou de près, c'est de tomber, par aveuglement d'esprit de parti, dans cette faute très lourde contre la logique et contre la plus élémentaire prudence de dire et de vouloir faire croire qu'on peut être qu'impérialiste du moment qu'on refuse d'admettre toutes

les opinions et tous les procédés des nationalistes, qui ne s'accordent pas même entre eux...

Voici en effet des gens qui se nomment nationalistes, qui représentent comme partisans de l'impérialisme tous ceux qui approuvent au Canada le concours donné à la métropole en hommes et en argent. Or, ceux qui approuvent ce concours, c'est tout le monde, excepté eux; ce sont, à peu d'exceptions près, tous les représentants autorisés du peuple canadien dans notre parlement fédéral et dans nos assemblées législatives. Pour tous les partisans du parlementarisme, pour les tenants de la souveraineté du peuple agissant par ses représentants, pour les adeptes du principe des nationalités disposant librement d'elles-mêmes, il y a là un argument très fort fourni très maladroitement aux vrais partisans de l'impérialisme. Ceux-ci, en effet, peuvent dire, et avec une logique un peu plus solide que celle qui s'écrie sur elle-même dans l'Action de Montréal et dans le Progrès de Rimouski: De l'aveu de nos plus chauds adversaires, les nationalistes, tout le monde, excepté eux, est pour l'impérialisme au Canada. Or, ils ne sont, dans les parlements et dans la presse, qu'une très petite minorité. Donc, les Canadiens en général sont pour l'impérialisme et

il n'y a pas à se refuser à l'accomplissement de leurs aspirations nationales.

Vous saisissez bien? Le mandement des évêques ne contenait pas le mot *impérialisme*: donc, les évêques n'ont pas fait d'impérialisme. Il n'existe pas de parti nationaliste, la doctrine nationaliste n'a jamais été codifiée: donc, il n'y a pas de thèse nationaliste sur les devoirs du Canada envers l'Angleterre, et l'*Action catholique* a le droit d'accuser d'insoumission à l'épiscopat ceux qui désapprouvent l'envoi de troupes en Europe.

L'*Action catholique* pourrait s'en tenir là, et ce serait déjà très bien. Mais notre escobar de D'Amours ne saurait s'arrêter en si beau chemin. Lui qui a maintes fois dénoncé le suffrage universel comme une erreur libérale (lisez: une institution maçonnique), il trouve encore ceci: que la thèse nationaliste, ou ce qu'on est convenu d'appeler de ce nom, n'a pas de droits, et que les évêques peuvent la condamner, parce qu'elle n'a qu'un petit nombre de partisans, tandis que les deux vieux partis, tout en se faisant pour l'assiette au beurre une guerre au couteau, s'entendent au moins sur la nécessité de ruiner le Canada au profit de la métropole!!!

Voilà où en est rendu un journal qui est

censé traduire en l'occurrence la pensée de l'épiscopat.

Mais ici se pose la question : L'*Action catholique* est-elle vraiment autorisée à parler pour l'épiscopat ?

IV

L'intervention officielle et collective de nos évêques dans le débat impérialiste était par elle-même un attentat injustifiable à nos droits de citoyens. Si bref qu'il soit, le passage du mandement de 1914 relatif aux devoirs du Canada envers la métropole contenait en principe l'avalanche de lourde prose crétino-théologique que l'*Action catholique* a fait rouler depuis sur les adversaires de la politique impérialiste.

Cette intervention, les évêques auraient dû s'en garder avec d'autant plus de soin que les circonstances étaient de nature à la rendre particulièrement odieuse aux Canadiens-Français.

Les nationalistes les plus autorisés, à commencer par MM. Bourassa et Laver-gne, répètent à satiété depuis 1899, et je crois avoir moi-même clairement démontré, dans mon petit traité anglais sur le nationalisme, qu'en raison pure les Canadiens de toute origine peuvent envisager l'impérialisme de la même manière ; que,

pour condamner cette politique, le Canadien-Français n'a pas besoin d'invoquer les intérêts particuliers de sa nationalité. Il n'en est pas moins évident que tout déplacement d'autorité d'Ottawa, où ils peuvent encore compter pour quelque chose, à Londres où ils ne compteront jamais pour rien, affectera plus que leurs concitoyens ceux des Canadiens que la majorité anglaise cherche déjà à priver de leurs droits constitutionnels; et nos évêques sont peut-être les seuls à ne pas voir que cette conséquence éventuelle de la centralisation du gouvernement à Londres est précisément ce qui rend si arrogant, si rageur, si aveuglément entêté, l'impérialisme de tant de Canadiens anglais. Que les Canadiens d'origine allemande et autrichienne, qui ne s'enrôlent pas, jouissent partout de la plus parfaite tranquillité, soient même — notamment en Ontario et dans la Nouvelle-Ecosse — accablés de prévenances, choyés et minouchés par les politiciens, pendant que les Canadiens-Français, qui s'enrôlent, continuent d'être vilipendés, cela n'est certainement pas l'effet du hasard, et cela, au contraire, dépend peut-être de ce qu'Allemands et Autrichiens n'ont pas au Canada de droits constitutionnels particuliers, et que les Canadiens-Français en ont.

En outre, nous n'avons pas mémoire qu'à l'occasion de la guerre l'épiscopat canadien ait adressé des mandements loyalistes à ses ouailles irlandaises, écossaises, allemandes, autrichiennes ou russes. Pourquoi réserver à nous seuls le douteux honneur de ces admonitions, comme si, cent trente-neuf ans après 1776, cent trois ans après 1812 et quarante-huit ans après 1867, nous en avions plus besoin que les autres membres de la grande famille catholique? Surtout, d'un mandement loyaliste d'opportunité déjà discutable, pourquoi faire, — discrètement, peu importe — un manifeste impérialiste qui vaudra peut-être aux évêques, de la part des puissances politiques, quelques complaisances de plus, mais qui confirme l'étranger dans l'absurde croyance qu'en politique comme en religion l'on nous mène à coups de crosse.

L'impair commis, la prudence la plus élémentaire conseillait aux évêques de ne rien faire pour l'aggraver. Dès le lendemain du mandement, des journaux canadiens-français avaient, comme *l'Action*, nettement déclaré, ou bien, comme *le Devoir*, le *Progress du Golfe* et une couple d'autres, clairement fait comprendre, qu'ils n'entendaient pas en tenir compte. L'épiscopat pouvait, sans trop sacrifier de sa dignité,

reconnaître son erreur en laissant dire ; tout le monde eût été heureux de croire que sa bonne foi avait été surprise, qu'une plume inhabile avait trahi sa pensée, ou qu'il n'avait cédé aux supplications et aux menaces de nos vice-rois impérialistes que mollement, de guerre lasse, et pour mieux se reprendre à la première occasion favorable. On disait que le mandement avait été modifié à Québec après sa signature, et que seule la crainte du scandale avait fait faire le silence sur ce coup d'audace. Des prêtres rapportaient, sur la foi de certains évêques, que ceux-ci avaient d'abord refusé de signer, mais qu'un autre prélat, jouant au Cromwell pour la couronne qu'il n'hésiterait pas à ceindre, lui, mais qu'il n'aura probablement jamais, leur avait forcé la main en disant : "Moi je signe : si les autres veulent passer pour déloyaux (sic), c'est leur affaire." Voilà des histoires qu'il fallait laisser courir —versions d'autant plus favorables à la majorité des évêques que le caractère des personnages en cause leur prêtait plus de vraisemblance. Au lieu de cela, nous avons eu la campagne de sophisme, de mensonge et d'intimidation de l'*Action catholique*.

Eh bien, en dépit des apparences, nous nous refusons encore à croire que l'*Action*

catholique soit dans la question impérialiste l'interprète de tout l'épiscopat.

* * *

J'écrivais l'année dernière sous le pseudonyme du "Kronprinz":

On sait le rôle que joue dans le journalisme canadien l'*Action sociale*. En marge d'un mouvement intitulé l'Action sociale catholique, inauguré par l'archevêque de Québec et béni par le Souverain Pontife, des catholiques québécois, les uns laïques, les autres ecclésiastiques, ont fondé un journal qui s'intitule lui-même: "*L'Action sociale*, organe d'action sociale catholique". L'Action sociale en caractères romains et l'*Action sociale* en italiques ont toutes deux la même devise: *Instaurare omnia in Christo*. Elles ont aussi, du moins apparemment, les mêmes chefs, la même direction. Quand il se fait une quête dans les églises de l'archidiocèse de Québec pour l'Action sociale catholique, ce n'est évidemment pas pour "*l'Action sociale*, journal d'action sociale catholique", mais au fond, nul ne peut jurer que la direction de l'Action sociale en caractères romains et avec majuscule n'en versera pas le produit, en tout ou en partie, à l'*Action sociale* en italiques, pour l'excellente action sociale, en caractères romains et avec minuscule, dont ce journal entremêle son action politique. Si par hasard vous risquez l'avis que "*l'Action sociale*, journal d'action sociale catholique", est l'organe de l'archevêché de Québec, vous serez bientôt rappelé au respect

des faits. Mais que, sur la foi de cette rectification, vous vous avisiez de trouver à redire au genre d'action sociale, en caractères romains et avec minuscule, de l'*Action sociale* en italiques et avec majuscule, et vous apprendrez à vos dépens que l'action sociale de l'*Action sociale* est celle de l'Action sociale catholique en caractères romains et avec majuscule, et partant, à l'approbation de l'archevêché. Grâce à cette équivoque, et à la canaille exploitation que l'on en fait, "l'*Action sociale*, journal d'action sociale catholique", est l'organe de l'archevêché de Québec sans l'être, et peut, sans compromettre l'autorité épiscopale, en exploiter le prestige au profit de toutes ses idées, y compris ses idées politiques. Aussi est-il compris d'avance qu'en approuvant l'envoi de trente mille volontaires canadiens en Europe le "journal d'action sociale catholique" ne parle "que pour lui-même"; mais dans le clergé, et parmi les laïques qui suivent en tout l'avis du clergé, l'on saura quand même que Son Eminence le cardinal Bégin, S. G. Mgr Roy, et tout le reste du haut clergé québécois, sont pour l'envoi de troupes canadiennes en Europe.

Une équivoque ainsi dénoncée ne dure jamais longtemps: bientôt le jour vint où le zèle des Dames de Sainte-Anne et des Enfants de Marie pour les oeuvres d'action sociale éprouva des hésitations. L'on ne fut pas lent non plus à constater que pour forcer Baptiste à dire comme ses

évêques sur la guerre — lui qui en 1896 était prêt au schisme, avec Laurier pour pape, — il ne suffisait pas de le faire sermonner par une gazette qui pouvait bien, après tout, n'être pas l'organe de *Monseigneur*, puisque "c'était pas écrit" en toutes lettres. Il fallait de toute nécessité trouver au journal un titre qui ne compromît pas le succès des quêtes diocésaines, et qui à la fois, dans les questions politiques, en imposât assez aux fidèles pour leur ôter à peu près toute tentation de regimber: de là la transformation de *l'Action sociale* en *Action catholique*. En même temps il fallait parer au désastre qu'aurait été l'épuisement, même partiel, du Tronc des Pauvres. On se doute bien quel Pactole inépuisable ce doit être qu'un sanctuaire à miracles opérant en dehors de tout contrôle médical, où se dirigent chaque année, pour cinq mille personnes vraiment pieuses, quatre-vingt-quinze mille hystériques. Grâce au seul Frère André, il entre plus d'argent en douze mois à l'Oratoire de la Côte-des-Neiges qu'à la maison Dupuis Frères. Une enquête impartiale montrerait qu'il n'y a rien d'exagéré dans l'opinion que les RR. PP. Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré envoient bon an mal an un quart de million au siège de leur ordre en Bel-

gique. L'*Action catholique*, journal lourd, ennuyeux, rédigé et administré par des abbés aussi inhabiles aux affaires qu'insensibles aux goûts les plus légitimes du public, ne pouvait pas espérer jamais "attacher", comme on dit, "les deux bouts": à chaque exercice, c'était dans la caisse un trou à donner le vertige à l'archange Saint Michel. Alors, quoi de plus simple que de se tourner vers la Bonne Sainte Anne, et de l'inviter, le couteau sur la gorge, — sur la gorge aux Rédemptoristes, — à partager sa recette avec Mgr Roy et l'abbé d'Amours? Nous tenons de deux sources différentes — dont l'une au moins nous paraît digne de toute créance — que c'est bel et bien ce que l'on a fait. En tout cas, s'il est juste d'exiger des journaux le nom de leurs actionnaires, — et cela est juste, — nous mettons l'*Action catholique* au défi d'établir, par des comptes, qu'on ne vide pas aujourd'hui dans sa caisse, après ou avec le Tronc des Pauvres, le Tronc des Miracles.

* * *

On a aussi cherché des soutiens au journal en dehors du diocèse de Québec. Et il y a des chances qu'on en ait trouvé.

J'ai eu, durant mes quelques années de journalisme, mainte occasion de consta-

ter comment un archevêque peut s'arranger pour tirer parti de feuilles avec lesquelles il ne voudrait pour rien au monde se reconnaître des accointances. Que de fois, par exemple, à propos du drapeau du Sacré-Cœur, qu'il me disait désapprouver comme moi, j'ai demandé à Mgr Bruchési :

— Mais pourquoi diable laissez-vous la *Croix* propager ce prétendu drapeau au nom de la religion ?

— Vous savez bien, répondait Monseigneur, que la *Croix* n'est pas l'organe du clergé.

— Vous me le dites, Monseigneur, et vous l'avez probablement dit à d'autres ; mais le public ?

— Mon Dieu, le public sait où s'adresser pour savoir ce que nous pensons ; nous ne sommes pas responsables de tout ce qui paraît dans les journaux.

— Evidemment non, Monseigneur, et ce n'est pas non plus ce que je prétends ; mais vous savez bien que, si vous n'y mettez bon ordre, un journal qui s'appelle la *Croix* passera toujours aux yeux de nos populations pour un organe du clergé. Supposons que demain je me mette à publier un journal qui s'appellerait le *Rosaire* . . .

— Je vous répète que la *Croix* n'est pas

notre organe. Tenez : si vous saviez
comme son directeur me fait de la peine !
(*Et avec une grosse voix*) Je ne sais ce qui
me retient de le condamner !

— On ne vous en demande pas tant,
Monseigneur. Dites publiquement, une
fois pour toutes, que M. Bégin ne parle
pas en votre nom, et nous serons con-
tents ; on saura ensuite l'importance qu'il
faut attacher à ses paroles ; et dans telles
écoles que vous connaissez, on ne
distribuera plus gratis aux élèves, par
ballots, des numéros de la *Croix* où je suis,
moi, traité de franc-maçon parce que je
tiens, avec tout catholique éclairé, —
et avec vous-même, — que le drapeau du
Sacré-Cœur est un chef-d'oeuvre de mau-
vais goût, qui expose la religion au ridi-
cule sans aucun profit.

Et Monseigneur, invariablement, de s'é-
crier les bras au ciel :

— Vous ne savez pas !... Vous ne com-
prenez pas !... Mon rôle... ma situa-
tion... Je ne puis faire taire les gens...

J'eus beau faire, je ne puis jamais fai-
re sortir Monseigneur de cette *discrétion*,
qui devait certainement avoir sa raison
d'être, puisque apparemment elle profitait
à l'Église, mais que chez tout autre qu'un
archevêque on n'hésiterait pas à qualifier
de duplicité.

Cette même... habileté, j'en eus d'autres échantillons à propos du Sou de la Pensée Française — alors que d'un côté Monseigneur se déclarait personnellement content de moi et de l'autre me laissait attaquer par tous les journaux soi-disant catholiques; qu'ostensiblement il approuvait notre mouvement et que ses familiers répondaient à ceux qui demandaient une direction à l'Archevêché: "Ne faites pas de zèle." (1)

J'affirmerais que Mgr Bruchési est aujourd'hui, dans l'ordre religieux tout au moins, un des piliers de l'*Action catholique*, que Sa Grandeur, — qui est, à peu de chose près, de la même famille intellectuelle que l'abbé d'Amours, — ne serait pas lente à me démentir. Je préfère rapprocher, par exemple, des grotesques et canailles dissertations de l'*Action catholique* sur "le principe révolutionnaire des nationalités", ce que je SAIS être la pensée intime de Mgr l'Archevêque de Montréal sur les droits du français à l'école.

Je viens de faire allusion à la conduite

(1) Cela fut répondu à un prêtre de la rive droite que nous nous garderons bien de nommer, et l'équivalent à des douzaines d'ecclésiastiques dont plusieurs m'ont apporté la chose à moi-même.

de certains familiers de Mgr Bruchési dans l'affaire de la Pensée française : Monseigneur lui-même, au moment où il a prétendu plus tard (pour ameuter contre moi l'A. C. J. C.) qu'il avait secondé nos efforts, débordait de dépit contre l'Association canadienne-française d'Ontario, devant les personnes qu'il croyait capables d'en garder le secret. Il a souscrit \$100 au fonds de l'A. C. J. C.; il a, — sur les instances réitérées de cette association, — pris la parole à une manifestation de sympathie pour la minorité ontarienne; et il a de nouveau, à la Société royale, plaidé la cause du français. Mais en même temps, des journaux comme la *Presse* — qui reçoit presque invariablement de l'archevêché les articles pieux qu'elle entremêle à ses articles... de commerce, et qui ne publie rien sur le compte de Sa Grandeur qui n'ait été préalablement visé à l'archevêché, — tous ces journaux, d'un commun accord, opposaient *les paroles fermes mais conciliatrices* de Monseigneur à la *dangereuse agitation* nationaliste. Bien plus, pendant qu'Elle multipliait ses manifestations publiques de dévouement à la cause de la minorité ontarienne, Sa Grandeur adjurait privément les chefs de l'Association d'éducation d'accepter pour les écoles catholiques d'Ottawa la direc-

tion substituée arbitrairement, et contre tout droit naturel, par le gouvernement d'Ontario, à celle des pères de famille. Ce n'est certainement pas un homme aussi instable dans ses sentiments nationaux qui déplorera les coups de stylet donnés par l'*Action catholique* aux défenseurs des droits du français. Ce n'est pas lui non plus qui jugera de bonne politique, à l'heure actuelle, qu'on mette un frein à l'ardeur impérialiste de l'*Action catholique*.

Il n'est pas davantage impossible que la misérable campagne de l'*Action catholique* soit approuvée d'un ou deux autres prélats qui en veulent à mort à M. Bourassa d'avoir aussi librement prodigué les avis en matière sociale, même aux évêques, et qui voudraient bien, pour lui tordre le cou, profiter de l'isolement où la question de la guerre paraît l'avoir mis. Dernièrement, le directeur du *Devoir* étant allé répéter à Chicoutimi son plaidoyer pour les droits du français, le clergé de ce diocèse, obéissant évidemment à un mot d'ordre de Mgr Labrecque, — lui-même naviguant évidemment de conserve avec l'*Action catholique*, — fit autour de cet événement un silence complet.

* * *

Mais rien de tout cela n'autorise l'*Action catholique* à parler pour tous les

évêques. Elle a pu, grâce à de tout-puissants protecteurs, se mettre à couvert des embarras pécuniaires. Elle a pu, en dehors de Québec, gagner la faveur de deux ou trois évêques dont elle se trouvait à servir les ambitions, les préventions, les rancunes. Elle n'en reste pas moins, à tout prendre, ce qu'était l'*Action sociale* : l'organe de l'archevêché de Québec, et rien de plus.

Or, l'archevêché de Québec, à l'heure actuelle, ce n'est pas Son Eminence le cardinal Bégin, comme la *Patrie* l'affirme pour donner plus de valeur marchande à ses reproductions de l'*Action catholique*. Son Eminence nous a Elle-même présenté comme son "testament spirituel" un discours qu'Elle prononçait il y a quelques mois au jubilé de l'évêque de Rimouski. Personne n'ignore — et c'est même ce qui expliquerait le regain d'espoir qui se manifeste chez certains de nos candidats perpétuels au cardinalat — personne, dis-je, n'ignore qu'Elle a compté ses jours, et qu'Elle se désintéresse de plus en plus de la direction de son diocèse. Le véritable maître, c'est l'évêque auxiliaire, Mgr Paul-Eugène Roy, avec, pour Eminence Grise, l'ex-Jésuite d'Amours, né Dalmours à Trois-Pistoles, P. Q.

Pour quiconque connaît ces deux personnages, l'attitude de l'*Action catholique*

n'a rien de surprenant, au contraire.

Un de ces étés derniers, le clergé du diocèse de Rimouski était réuni pour sa retraite annuelle. Un délégué de l'Action sociale en caractères romains, c'est-à-dire de l'archevêché de Québec, profita de l'occasion pour passer le chapeau en faveur de l'Action sociale en italiques. La quête, naturellement, fut précédée de la conférence ordinaire sur les raisons d'être et la nécessité du journalisme catholique. Le conférencier, se voyant en famille, crut pouvoir, comme on dit vulgairement, se "déboutonner". Ce qui, selon lui, rendait la tâche du journaliste catholique ardue entre toutes, c'est qu'il devait s'arranger pour ne jamais dire *oui* sans pouvoir ensuite dire *non*, et inversement. Étonnement de l'auditoire. Ces bons curés et vicaires de campagne, peu familiers avec les beautés de la casuistique, n'en revenaient pas. Il y eut des murmures, des critiques; la quête prouva que le missionnaire de l'Action sociale avait presque gâté son affaire.

Le missionnaire — on s'en doute peut-être — c'était l'abbé d'Amours. Il pratique aujourd'hui à la lettre les procédés de polémique dont il se faisait devant les prêtres du diocèse de Rimouski un titre à la faveur du clergé: ce qui frappe, en

effet, dans ces écrits dont nous avons reproduit des passages, c'est que rien n'y est affirmé directement; que tout y est impliqué avec l'art consommé d'un Robert Macaire; que pour en extraire et analyser tout le contenu, il faut être soi-même rompu aux subtilités de la scolastique.

Il use, lui, du procédé propre aux journalistes malhonnêtes: il ne cite jamais l'adversaire. Je l'ai, moi, cité longuement, textuellement, parce que l'écrivain qui se respecte préférera toujours ennuier son lecteur que de le tromper. Je pourrais appuyer sur l'improbité foncière et la cauteleuse audace qui éclatent dans ses écrits; je n'en ferai rien, elles crèvent les yeux. Ceux-là même qui trouvaient excessive la colère où me mettait la seule vue de ce prêtre menteur et simoniaque, s'écrient maintenant d'une seule voix: Quelle fripouille!

Il y avait jadis au Grand Séminaire de Québec quelques jeunes abbés qui s'étaient mis en tête l'idée vraiment démoniaque de lire les *Trois Mousquetaires*. La permission leur en fut refusée. Heureusement pour eux, le Séminaire abritait un autre abbé, qui lui, pour continuer des études commencées à Rome et à Paris, pouvait lire les livres à l'Index. Ils se réunissaient le soir à sa chambre, et comme

il n'apparaissait nulle part dans la théologie qu'il leur fût défendu *D'ÉCOUTER*, il lisait tout haut devant eux le passionnant roman du bonhomme Dumas.

Cet abbé plein de ressources, ceux qui ont eu depuis l'occasion de l'approcher le reconnaîtront tout de suite: il n'était autre que M. Paul-Eugène Roy, futur évêque-auxiliaire de Québec, — celui même qui avec M. Adjutor Rivard devait trouver de si savantes combinaisons pour faire du Congrès permanent du parler français au Canada une affaire catholique — exclusivement catholique.

Roy, d'Amours! de quoi seraient incapables deux personnages de ce calibre, armés d'un journal qu'ils présentent aux peuples béants comme le porte-parole attitré de l'épiscopat, et que celui-ci ne peut rappeler à la raison sans dévoiler les laideurs morales qui se cachent parfois sous la mitre. Dans le diocèse de Rimouski, où il est connu, le clergé dit couramment de d'Amours polémiste: "C'est une canaille." Dans le diocèse de Québec, une bonne moitié des catholiques instruits, tout en acceptant humblement l'autorité de Mgr Roy en matière religieuse, ont le plus profond mépris pour son caractère ambitieux, autoritaire et fourbe. Mais ailleurs, tant qu'ils n'auront pas été

démasqués, on aura toujours un certain respect pour cet abbé, pour cet évêque.

Tout d'abord, interprétant leur silence comme un assentiment, j'ai été tenté, nouveau Père Gaucher, de me sacrifier pour la communauté — pour la communauté canadienne-française — en disant à nos évêques :

“ L'*Action catholique*, Messseigneurs, ne prétendrait pas parler en votre nom, se bornerait, comme la feue *Croix*, à se donner pour un interprète vaguement autorisé du dogme, que je vous croirais encore moralement tenus, non pas certes de la condamner, mais de ne pas même lui accorder une apparence de protection. A plus forte raison suis-je excusable de vous attribuer les vues de l'*Action catholique* quand elles sont le développement logique de vos mandements; que l'*Action catholique* peut librement menacer et excommunier en votre nom; que grâce à l'*Action catholique*, il est permis à cette Maison Tellier du journalisme canadien-français, la *Patrie*, de mettre son honorable trafic sous votre patronage. Vous êtes trop éclairés pour ne pas savoir qu'on vous tiendra responsables de la conduite d'un journal qui prétend s'appuyer sur vous, où les politiques impérialistes feignent de trouver votre parole, dont le rédacteur a été nommé par l'un d'en-

tre vous, qui vit des offrandes à sainte Anne ou des quêtes diocésaines, et qui au surplus s'appelle l'*Action catholique* après avoir été l'*Action sociale*, organe d'une oeuvre d'action sociale fondée par l'archevêché de Québec.

“N'espérez pas non plus vous joindre impunément aux ennemis de votre race pour la priver de ses droits civiques. Si en 1896 on a contesté votre autorité dans une question où vous aviez voix, puisque il s'agissait jusqu'à un certain point de la formation des âmes, par quelles menaces imposerez-vous comme article de foi une politique étrangère à tout intérêt religieux? Prenez garde! Vous ne perdrez peut-être pas les masses; l'*Action catholique* gardera quelque temps encore sa clientèle d'institutrices intimidées par les bedeaux, de bedeaux intimidés par les curés, de curés intimidés par les espions de l'archevêché de Québec; et tout ce monde bâillera en la lisant, et vous maudira, et plus que jamais se passera, sous le manteau, les journaux comme le nôtre. Et un beau jour vous vous apercevrez de ceci, Messieurs, qu'il ne reste derrière vous que les illettrés, les vieilles femmes, les petits enfants qui ne verront pas encore clair dans vos menées tout humaines.

“Surtout, Messieurs, n’allez pas imprudemment vous imaginer que je parle ici pour moi seul. Jusque dans le clergé — dans ce bas clergé qui a de tout temps vécu de la vie du peuple et que l’*Action catholique* perd son temps à vouloir contamner — on s’indigne sourdement de votre silence. Vous croirez gagner une victoire en interdisant l’*Action*, et peut-être en effet sera-ce une victoire... à la Pyrrhus. Mais peut-être aussi l’*Action* continuera-t-elle de paraître, et cela fera deux, en attendant que cela fasse trois.”

Tel est, encore une fois, le commentaire que les articles de l’*Action catholique* nous avaient d’abord inspiré. Réflexion faite, il nous a semblé que ce langage, encore trop modéré s’il s’adressait aux deux ou trois politiciens d’Église dont ce reptile de d’Amours s’est fait l’âme damnée, nous n’avions pas le droit de le tenir à des patriotes comme Mgr Latulippe, à des saints comme tel prélat que nous pourrions nommer; que la plupart des évêques avaient manqué surtout en ne déférant pas au délégué apostolique, par crainte du scandale, les faussaires qui abusaient de leur signature; que, conscients de l’erreur qu’ils avaient commise en signant le mandement sur la guerre, ils ne

patientaient en silence que pour mieux venger, d'un seul coup, l'honneur et la dignité de l'Église, si gravement compromis par les directeurs de l'*Action catholique*.

Pour l'instant, nous campons dans cette conclusion. Nous demandons respectueusement à l'épiscopat de ne pas nous forcer à en sortir.



120

